



COMMUNIQUE DE PRESSE

----- 0 -----

REVISION DES CONDITIONS TARIFAIRES DE COMASEL SAINT-LOUIS ET COMASEL LOUGA POUR LA PERIODE 2021-2025 CONSULTATION PUBLIQUE

La Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE) a lancé le processus de révision des conditions tarifaires de COMASEL Saint-Louis et de COMASEL Louga qui devra conduire à la définition des conditions tarifaires applicables dans les Concessions susvisées pour la période 2021-2025.

Dans ce cadre, elle organise du **27 avril 2022 au 27 mai 2022**, la consultation publique qui porte sur :

- les normes de qualité de service et obligations de raccordement fixées à COMASEL Saint-Louis et à COMASEL Louga pour la période 2021-2025 ;
- les projections de COMASEL Saint-Louis et de COMASEL Louga sur la période 2021-2025 relatives au marché, aux investissements et à l'exploitation ;
- les premières conclusions de la Commission sur le revenu requis, la structure tarifaire et la méthodologie d'indexation.

Les Documents de consultation, présentant ces différents éléments, sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Commission www.crse.sn. Ils peuvent être également consultés dans les locaux de la CRSE, durant la période de consultation par toute personne en faisant la demande.

La Commission invite toute personne intéressée à formuler, au plus tard le **27 mai à 16 heures**, des observations, commentaires ou recommandations sur les éléments contenus dans les Documents de consultation :

- par courrier adressé au Président de la Commission et déposé à la CRSE, Ex-Camp Lat Dior, Avenue Peytavin, Dakar ;
- par courrier électronique à l'adresse : consultation@crse.sn ; ou
- en demandant à être entendue par la Commission au plus tard le **27 mai 2022**.

Le Président